

Intégrer l'agriculture dans votre PLU

Commune de Nances



OPE.COS.ENR n°8 24/09/2015

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

1. Atouts et fragilités de l'agriculture et principales données chiffrées

La commune de Nances ne compte, à ce jour, plus de siège d'exploitation. Cependant, à l'instar des communes de la Communet de Communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA), les surfaces agricoles de la commune contribuent à assurer l'autonomie alimentaire des élevages bovins du territoire. Nances se trouve dans la zone de production de la Tomme de Savoie qui bénéficie d'une Indication Géographique Protégée (IGP). L'accès à une ressource herbagère de qualité est primordiale pour les exploitations en bovins lait. La quasi totalité du lait produit sur la CCLA est livrée à la coopérative de Yenne.

On note sur Nances la présence de bâtiments d'un élevage laitier et allaitant. Cette exploitation fonctionne principalement sur 2 communes : Nances et Novalaise

La commune accueille également le vendredi un marché de producteurs. Ce marché est situé à la sortie d'Autoroute. Il compte un maraîcher, un producteur de fromages de chèvre, un producteur de viande et charcuterie porcine, un éleveur de volailles, un producteur de plantes aromatiques, un apiculteur.

Les chiffres de l'agriculture de la commune de Nances :

SAU totale	185 Ha
Emprise agricole	18 %
Nombre d'exploitations professionnelles qui ont leur siège sur la commune	Une exploitation laitière fonctionne sur 2 sites : Novalaise Nances
Age moyen des chefs d'exploitation	40 ans
Nombre d'exploitations déclarant des ilots à la PAC (en 2016)	13
Surface en prairies	90 % de la SAU
Surface en céréales ou mais	10 % de la SAU
Pérennité (nbr EA à pérennité assurée)	Exploitation laitière pérenne
Projets de bâtiments	0
Marché de producteurs	1

En résumé, l'agriculture du territoire :

Une agriculture à taille humaine qui a opté pour des pratiques extensives et des produits de qualité.

Des atouts importants à préserver...

 $\qquad \qquad \longrightarrow$

...mais des fragilités qui demeurent

- ✓ Une exploitation laitière pérenne
- ✓ Une agriculture garante de paysages de qualité
- ✓ Un foncier travaillé à 80 % par les exploitations de la CCLA
- Des produits valorisés localement, sous signe de qualité (IGP).
- ✓ Une coopérative laitière dynamique

Cohabitation entre habitants et agriculture

2. Pourquoi l'agriculture a-t-elle besoin de surfaces ?

→ Pour assurer une autonomie fourragère

Nécessité de disposer de surfaces pour produire au maximum l'alimentation du troupeau (céréales, pâtures et foin).

→ Pour épandre les effluents d'élevage

Nécessité de respecter les prescriptions réglementaires et de limiter les nuisances vis-à-vis de l'environnement et du voisinage.

→ Pour se développer et se moderniser

Permettre aux exploitations de se moderniser en laissant une marge de manœuvre aux sièges pour évoluer.

→ Pour respecter les engagements financiers liés aux surfaces : ICHN, DPB, MAEC...

3. La nécessité de sites adaptés et fonctionnels

- → Maintenir autant que faire se peut un recul minimal de 100 mètres autour des fermes.
- → Des angles d'ouverture à conserver

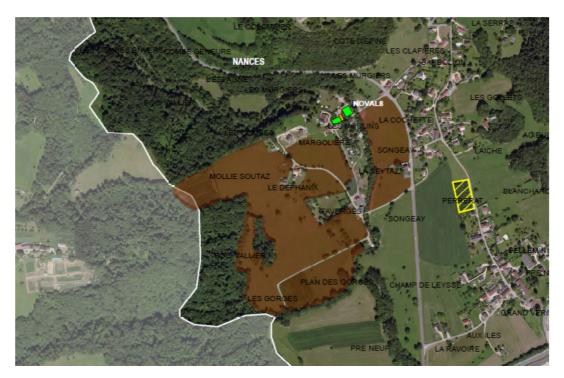
La profession agricole considère que les conditions satisfaisantes d'exploitations nécessitent **un minimum** de 120° d'angle d'ouverture.

4. Les surfaces agricoles à enjeux

Si Nances ne compte plus qu'un site d'exploitation d'un élevage bovin, ses prairies et terres labourables jouent un rôle non négligeable pour assurer l'autonomie alimentaire des élevages du territoire. Les cartes qui suivent identifient les surfaces agricoles à enjeux en fonction de différents critères : proximité des bâtiments, taille du tènement, qualité.

Les surfaces de proximité des bâtiments d'élevage

Les surfaces de proximité sont les surfaces comprises dans un périmètre immédiat proche des exploitations d'élevage bovin, ovin, caprin ou équin. Ces surfaces sont indispensables au pâturage des animaux. La **carte 1** « parcelles de proximité » identifie les espaces répondant à la définition du critère « proximité » des bâtiments d'élevage.

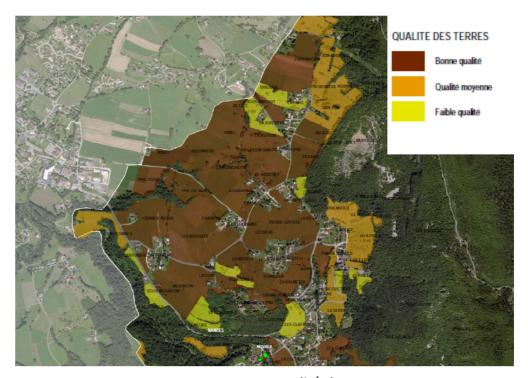


Extrait de la carte 1 : « parcelles de proximité »

La qualité des surfaces agricoles

Les espaces agricoles, représentés sur la **carte 2** « qualité des terres », sont ainsi identifiés selon trois catégories : bonne qualité, qualité moyenne, faible qualité.

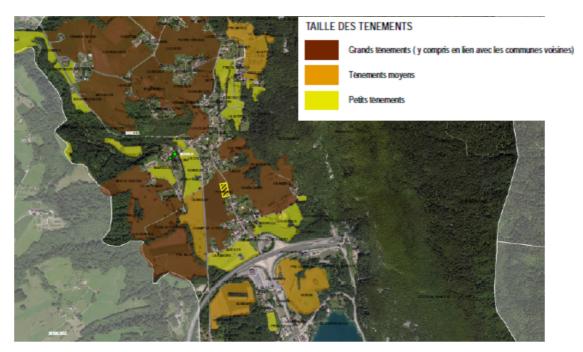
La qualité des terrains s'apprécie en fonction des possibilités de mécanisation (labourable, fauchable), nature et profondeur du sol, pente et exposition.



Extrait de la carte 2 : « qualité des terres »

La taille des tènements agricoles

La taille des tènements agricoles, représentée sur la **carte 3** : taille des tènements, est principalement liée à la répartition urbaine des constructions, à la topographie, à l'avancée de la forêt sur les pentes. Les ruptures que constituent les axes routiers et les cours d'eau jouent un rôle important dans la taille des tènements agricoles. Sur Nances, la zone agricole est déjà fortement mitée.

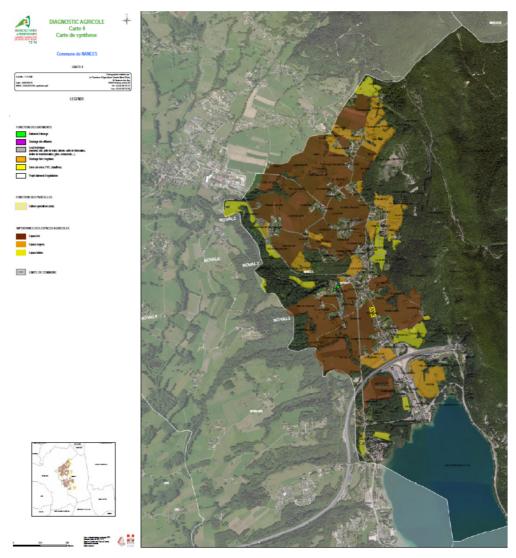


Extrait de la carte 3 : « taille des tènements »

Les surfaces agricoles à enjeux : Synthèse

La carte synthèse résulte du croisement des 3 cartes précedentes (cf notice méthodologiue).

Sur Nance, 133 ha ont été classé en zone agricole à enjeux forts, 35 ha en enjeux moyens et 17 ha en enjeux faibles. Plus du quart de la SAU est donc classé en enjeux moyens ou faible. Cet état de fait révèle que les agriculteurs travaillent sur des surfaces déjà bien contraintes.



Carte de syntèse « surfaces à enjeux »

5. Conclusion

L'agriculture de Nances est principalement basée sur l'élevage laitier. L'exploitation agricole disposant d'un site sur la commune est pérenne et les chefs d'exploitation associés jeunes.

La présence de l'élevage est indispensable pour maintenir un cadre de vie et des paysages de qualité. Il conviendra sur Nances d'être particulièrement vigilant à la préservation des grands tènements agricoles et aux surfaces de proximité.